



RÈGLEMENT INFORMATIONS

Public concerné

L'Académie Internationale de Trompette de Mulhouse s'adresse aux trompettistes : Diplômé(e)s ou étudiants des écoles d'enseignement supérieur de musique en Europe et dans le monde, notamment :

- CNSM de Paris et de Lyon
- Pôles supérieurs d'enseignement musical
- Musikhochschulen (Allemagne, Autriche)
- Hautes Écoles de musique (Suisse)
- Universités (Angleterre, États-Unis, etc...)

Dates

L'Académie se déroulera du **14 au 19 juillet 2025**.

Inscription

Pour s'inscrire, les étudiants doivent fournir lors de leur préinscription un justificatif tel qu'un diplôme ou une attestation de scolarité.

Frais d'inscription

- 770€ (avec demi-pension)
- 700€ (externe)

Lieu et conditions d'accueil

L'Académie se déroulera à Mulhouse, en Alsace, au Conservatoire Huguette Dreyfus (1 Rue de Metz, 68100 Mulhouse).

Ce lieu sera entièrement dédié à l'Académie, offrant un espace de vie et de travail unique aux étudiants.

Accès et infrastructures

- Toutes les activités se dérouleront au Conservatoire Huguette Dreyfus, garantissant un accès direct aux cours et aux salles de travail.
- Les étudiants bénéficieront d'un accès aux studios de travail durant les horaires d'ouverture de l'établissement.
- Une cafétéria est à disposition sur place.

Activités et services gratuits

- Accès gratuit à toutes les activités du festival et aux conférences.
- Possibilité d'assister à tous les cours en tant qu'auditeur (100 places disponibles).

Accompagnement musical

- Deux pianistes-accompagnateurs seront présents tout au long de l'Académie pour accompagner les masterclasses consacrées au répertoire concertant.
- Des répétitions pourront être programmées pour préparer les masterclasses dans les meilleures conditions.
- Les étudiants doivent disposer des partitions originales lors des masterclasses.

Modalités d'inscription et annulation

- Si le nombre d'inscrits dépasse la capacité d'accueil de l'Académie (24 participants maximum), une liste d'attente sera mise en place jusqu'au 10 juillet.
- Les arrhes versées lors de l'inscription sont non-remboursables.
- Les étudiants doivent fournir une attestation de responsabilité civile.

Hébergement

L'hébergement est laissé à la charge des stagiaires. Voici quelques options recommandées :

- Auberge de jeunesse de Mulhouse
- Airbnb
- Office de tourisme de Mulhouse

Modifications et engagements des professeurs

La présence des professeurs mentionnés est susceptible de modifications en cas de changements imprévus dans leur emploi du temps, notamment en raison de leurs engagements orchestraux ou artistiques. Ces ajustements, lorsqu'ils surviennent, ne pourront être considérés comme un motif de rupture contractuelle.

Règlement intérieur

Les étudiants devront se conformer au règlement intérieur du Conservatoire Huguette Dreyfus de Mulhouse, disponible sur demande ou consultable sur place.

Tous les cours sont enregistrés pour permettre un retour sur le travail effectué, et une tenue vestimentaire soignée est requise pour les master classes individuelles, qui sont ouvertes au public.

Contact : contact@afit-mulhouse.fr